

LE FIGARO



Kate Middleton a donné naissance au futur roi d'Angleterre lundi après-midi. Accompagnée du prince William et de son bébé, la jeune femme a quitté l'hôpital hier.

Par Estelle Elkaim / sante.lefigaro.fr

Une coutume remontant au XVIII^e siècle aurait conduit à circoncire les membres actuels de la famille royale britannique.

L'information, peu connue en France, risque d'en surprendre plus d'un. Bien que de religion anglicane, la famille royale britannique aurait recours à la circoncision depuis au moins cent cinquante ans. D'où la question, qui reste entière pour William et Kate, de savoir s'ils perpétueront la coutume avec leur fils nouveau-né.

Les fils de la reine Elizabeth, Charles, Andrew et Edward auraient été soumis à cette tradition à leur naissance. «Il y a de très fortes chances que les fils d'Élisabeth II aient été circoncis. Beaucoup de jeunes garçons de l'aristocratie, si ce n'est la majorité, étaient circoncis dans les années 1940-1950», explique au Figaro Judith Rowbothan, professeur d'histoire à l'université de Nottingham-Trent. De plus, «aucun d'eux n'a nié les faits lorsque les rabbins ont revendiqué publiquement la circoncision du prince Charles en 1948 dans la Chronique juive, journal le plus lu de la communauté, fondé en 1841.

Quant aux fils de la princesse Diana, Harry et William, l'histoire est un peu moins claire. Leur mère était fermement opposée à la circoncision, mais le couple aurait finalement tenu à respecter la tradition, croit savoir la rédactrice en chef et spécialiste des affaires de la couronne britannique du magazine Majesty, Ingrid Benson. «Malheureusement, je n'ai pas de preuves incontestables», a-t-elle confié au Figaro.

La légende du roi David

La tradition, elle, remonte à bien plus loin. George Ier, un Allemand de la dynastie des Hanovre qui conquiert le trône britannique en 1714, aurait été le premier circoncis, comme semblent l'indiquer plusieurs sources, du London Evening Standard aux tribunes du Guardian . Plusieurs historiens, entre autres Geoffrey Alderman, professeur à l'université de Buckingham, et Judith Rowbothan, s'accordent à dire que la reine Victoria avait une position plutôt favorable envers la communauté juive. En effet, les textes de l'Église anglicane confèrent une place importante à David, premier roi de Jérusalem - ce qui a ensuite nourri la rumeur selon laquelle la souveraine aurait été persuadée qu'elle descendait de David.

Aujourd'hui, pour Kate et William, qui souhaitent incarner la marche vers la modernité, le choix est ouvert.

Outre les croyances religieuses ou traditionnelles, la circoncision peut se justifier par des motifs médicaux. Selon une étude de l'Académie américaine de la pédiatrie (AAP), les bénéfices de la circoncision dépasseraient de beaucoup ses désagréments. L'ablation du prépuce réduit les risques d'infection urinaire chez les enfants, car elle ne permet plus aux bactéries de s'y loger, ni de remonter jusqu'aux voies urinaires. Par ailleurs, l'opération réduirait les risques de cancer du pénis, de contraction du sida et du papillomavirus humain - qui peut conduire à différents cancers (cervicaux, de la gorge).

La circoncision, loin d'être l'apanage des nouveau-nés, peut aussi s'effectuer plus tardivement, lorsque le prépuce est trop serré et qu'il ne parvient pas à se rétracter suffisamment - causant un symptôme appelé «phimosis» - ou lorsqu'un enfant connaît des infections urinaires à répétition.

Par ailleurs, même si la famille royale fait généralement appel à un homme de foi, pour mettre l'accent sur la tradition, le tout un chacun peut demander à son chirurgien-pédiatre, ou à un cabinet spécialisé et certifié, de réaliser l'opération après la naissance. En France, la circoncision n'est pas officiellement interdite. La seule opposition qu'il est possible de rencontrer est de nature spirituelle. Deux articles de loi peuvent être engagés contre l'excision: le premier, qui protège contre les violences ayant entraîné une mutilation, le second, sur le respect dû au corps humain.

Reste que ces arguments, tant traditionnels que médicaux, n'éviteraient probablement pas la polémique. En effet, la circoncision est aussi dénoncée comme une mutilation par certains de ses détracteurs.